

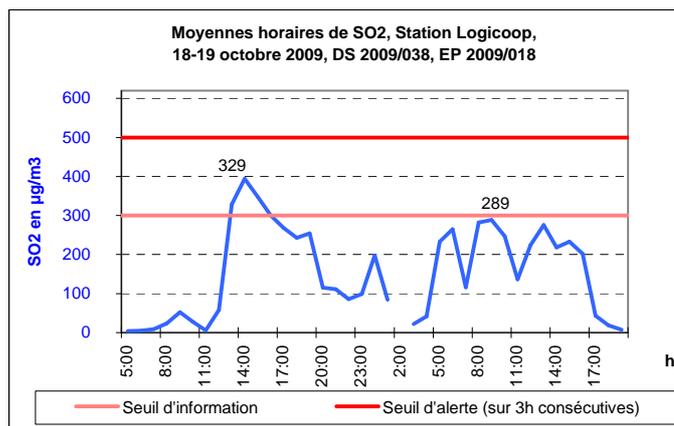
POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP**Seuil d'information et de recommandation**Communiqué du: **20/10/2009 7h30**

Observations: **Dimanche 18 octobre 2009 - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Logicoop, Scal-Air a enregistré du dimanche 18/10/2009 au lundi 19/10/2009 de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂). Le seuil de recommandations et d'information, fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé entre 13h et 17h le dimanche 18/10/2009. Les niveaux sont restés élevés durant la journée du lundi mais n'ont pas fait l'objet d'un nouveau dépassement de seuil.

Zones concernées:	Station de Logicoop, quartiers Nord-Ouest de Nouméa
Début de l'épisode:	Dimanche 18/10/2009, 12h
Fin de l'épisode:	Lundi 19/10/2009, 17h
Polluant:	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:	4
Durée du dépassement:	4 h
maximum horaire:	394 µg/m ³ à 14h
Moyenne journalière	le 18/10/2009 : 123 µg/m ³ le 19/10/2009 : 129 µg/m ³



D'après les données de Météo France: Le 18/10/2009, vents moyens à forts, de secteurs Est-Sud-Est à Sud-Sud-Est (110 à 160°) entre 13h et 17h, avec des vitesses de 5 à 8.6 m/s (10 à 17 kt). Le 19/10/2009, vents moyens à forts, de secteurs Est-Sud-Est à Sud-Sud-Est (110 à 160°) durant toute la journée, avec des vitesses de 4 à 8.6 m/s (8 à 17 kt). Ces directions correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo vers la station de Logicoop.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure